



## Commune de Montfaucon

Téléphone 032 955 11 22  
Fax 032 955 12 19  
Compte de chèques 23-421-3  
Courriel: info@montfaucon.ch  
www.montfaucon.ch

2362 Montfaucon, le

17 mai 2018

### A V I S   O F F I C I E L

\*\*\*\*\*

**Assemblée ordinaire de la Commune mixte  
de Montfaucon le lundi 11 juin 2018  
à 20.00 h. au complexe scolaire**

#### Ordre du jour :

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale du 26 mars 2018.
2. Voter les dépassements de budget et approuver les comptes 2017 de la commune mixte de Montfaucon.
3. Discuter et voter un crédit de Fr. 750'000.00 destiné aux travaux d'épuration pour le hameau des Sairains. Financement par un emprunt.
4. Prendre connaissance et approuver les modifications des articles 49, 57 et 58 du règlement d'organisation.
5. Elections de 4 membres à la Commission d'école.
6. Informations sur l'avenir du bureau de poste de Montfaucon.
7. Divers et imprévu.

Les modifications du règlement sous point 4 de l'ordre du jour sont déposées publiquement au Secrétariat communal 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée communale, où ils peuvent être consultés.

Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées et par écrit, au Secrétariat communal.

Le PV de l'assemblée mentionné sous chiffre 1 peut être consulté au Secrétariat communal ou sur le site internet [www.montfaucon.ch](http://www.montfaucon.ch). Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées par écrit au Secrétariat communal au plus tard 4 jours avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le PV sera approuvé sans lecture.

LE CONSEIL COMMUNAL